



Luxembourg, le 07 SEP. 2017

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°3208 du 8 août 2017 des honorables députés Monsieur Gusty Graas et Monsieur André Bauler, concernant le marquage routier, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°3208 du 8 août 2017 de Messieurs les Députés Gusty Graas et André Bauler

Par leur question parlementaire n°3208, les honorables députés s'interrogent sur l'opportunité d'apposer des marquages additionnels sur les routes afin d'éviter des accidents de motocyclistes dans des virages à gauche.

Dans ce contexte, il y a lieu de noter que les statistiques d'accidents impliquant des motocyclistes se présentent comme suit :

	2013	2014	2015	2016
Total des motocyclistes blessés ou tués dans un accident de la circulation routière	109	104	132	122
Total des passagers moto blessés ou tués dans un accident de la circulation routière	11	6	9	8
Nombre de motocyclistes et passagers moto blessés ou tués dans un accident en entrant dans un virage à gauche				
Décédé	2	1		1
Blessé grave	5	5	10	9
Blessé léger	10	9	11	8
Lieu de l'accident impliquant un motocycliste entrant dans un virage à gauche				
Dans l'agglomération	4	1	1	2
En dehors de l'agglomération	13	13	20	14
Autoroutes	0	0	0	1
Infractions présumées des motocyclistes entrant dans un virage à gauche (Il s'agit des infractions présumées renseignées dans les PV de la Police Grand-Ducale)				
Vitesse excessive ou non adaptée	0	5	10	9
Chevauchement de la ligne de sécurité	0	1	1	0
Alcool	2	0	0	1

A la lecture de ces chiffres, l'on constate que la majorité des accidents impliquant des motocyclistes n'a pas eu lieu dans des virages à gauche et que le chevauchement de la ligne de sécurité semble uniquement jouer un rôle marginal en ce qui concerne les causes présumées des accidents. Il ressort par contre, à l'instar de ce qui est le cas pour l'ensemble des accidents graves et mortels de la route, que la vitesse excessive et non adaptée en soit la cause principale.

En ce qui concerne les questions relatives à de nouveaux types de marquage horizontal, les experts autrichiens ont entamé le combat contre les accidents mortels des motocyclistes en essayant différents marquages dans les virages à gauche. Ce projet pilote actuellement en cours en Autriche a été présenté au sein du dernier groupe de travail motos de la Commission de circulation de l'Etat en date du 30 mai 2017 par l'Administration des ponts et chaussées. Ce principe a également été présenté au groupe de travail « Audits de Sécurité » du 27 juin 2017 et les prochaines démarches ont été discutées. Afin d'étudier davantage la mise en place de marquages spéciaux pour les motocyclistes, les experts autrichiens ont été contactés afin de recevoir de plus amples détails sur ce type de marquage.

L'initiative autrichienne semble effectivement inciter les motocyclistes à utiliser des rayons de courbure plus grands pour emprunter les virages et mes services suivront de près les résultats de ce projet pilote avant toute décision dans ce dossier.

Au sujet de la route N25 entre Wiltz et Kautenbach, un projet-pilote a été envisagé, mais reste à concrétiser. Toutefois, l'inspection de sécurité de ce tronçon figure sur la liste des routes à examiner par le groupe de travail « Audits de Sécurité ».